



REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès



**Allocution de Son Excellence, Monsieur Jean Marie ADOUA, Ambassadeur Délégué Permanent du
Congo auprès de l'UNESCO,
à la 38^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO**

Paris 5 novembre 2015

Monsieur le Président de la 38^{ème} Conférence Générale,

Madame la Directrice Générale de l'UNESCO,

Distingués délégués,

Mesdames et Messieurs,

Prenant la parole à cette tribune de la 38^{ème} session de la Conférence générale de l'UNESCO, je voudrais d'abord joindre ma voix à celles de tous ceux qui m'ont précédé ici, pour vous exprimer à vous-même, monsieur le Président, ainsi qu'à tous les membres du bureau de la conférence, mes très chaleureuses félicitations pour votre brillante élection.

Je voudrais ensuite affirmer l'appui de ma délégation à la Directrice générale de l'UNESCO qui, dans un contexte de crise financière persistante, sans précédent, a réussi à maintenir le leadership de l'Organisation dans ses domaines de compétence, tout en tenant compte des contraintes budgétaires drastiques.

A propos des contraintes budgétaires, nous apprécions les efforts de suivi et de recadrage fournis par le Conseil Exécutif, et souscrivons à sa recommandation portant sur un plafond budgétaire de 667 millions de dollars et un plan de dépenses basé sur une trésorerie de 518 millions de dollars pour l'exercice biennal 2016-2017.

Monsieur le Président,
Mes dames et messieurs

Le monde s'achemine vers la fin de la période de l'EPT 2000-2015 avec un bilan mitigé puisque seul un tiers des pays a pu atteindre l'ensemble des objectifs fixés en 2000 à Dakar. Grâce aux efforts de l'UNESCO qui a su insuffler une forte volonté à la communauté internationale, une période de 15 ans va s'ouvrir avec la promesse de parvenir à terme, à une éducation inclusive et de qualité pour tous et tout au long de la vie. Le

Congo mon pays, voudrait, s'inscrire dans cette volonté mondialement partagée et faire de l'éducation une grande cause nationale et régionale.

Le gouvernement du Congo sous l'impulsion du Président Denis Sassou N'Guesso dans le cadre de son programme de société, le chemin d'avenir, a fourni ces dix dernières années des efforts sans précédent en matière de construction ou de modernisation des infrastructures scolaires et universitaires ainsi que dans l'acquisition des équipements pédagogiques. Ces efforts d'amélioration de la qualité de l'éducation sont malheureusement mis à mal par la pénurie persistante des personnels enseignants de qualité, à tous les niveaux. Cette pénurie persistante est induite par la demande toujours plus forte liée à la forte croissance démographique. En effet, autant il est relativement aisé pour un gouvernement de programmer des ressources limitées dans le temps, lui permettant de réaliser des investissements en infrastructures éducatives, autant il est plus compliqué de recruter en masse des cohortes d'enseignants entraînant un accroissement irréversible de la dépense publique.

Le problème de la pénurie des enseignants est un phénomène mondial comme le reconnaît le thème de la dernière journée internationale des enseignant(e)s. C'est pourquoi nous appuyons la priorité budgétaire faite par la Directrice Générale, en faveur du renforcement de l'IPE et du financement des enseignants de la région Afrique ainsi que de leur perfectionnement continu.

Monsieur le Président,
Mes dames et messieurs

Les politiques congolaises dans les domaines des sciences de la culture, de l'information et de la communication ont été fortement réorientées dans le cadre du projet de société, "**le chemin d'avenir**" en vue de leur donner plus de cohérence, et de les focaliser vers les besoins concrets du développement et de soutien à l'industrialisation au bénéfice du pays et de ses habitants.

En matière de recherche scientifique, le gouvernement congolais s'est doté d'une stratégie et politique sectorielles qui met l'accent sur le renforcement des capacités et la **gouvernance**. A ce titre le programme sur la gouvernance de la science introduit par la Directrice générale, ainsi que les moyens sollicités dans le scénario croissance nominale zéro, reçoivent tout notre soutien.

Dans le domaine Culturel, l'ambition du gouvernement de mon pays est de réaliser une véritable renaissance culturelle dans notre pays en ce début du vingt et unième siècle. En effet après avoir reconnu au développement culturel dans sa globalité son rôle de dimension essentielle du développement national, le gouvernement congolais a entrepris ces dernières années des actions de valorisation du patrimoine culturel et de création des infrastructures qui ont façonné de manière significative le visage culturel des villes du Congo.

La construction dans tous les départements du Congo des infrastructures sportives modernes favorisant non seulement la pratique du sport mais également la pratique des arts de spectacle, le renforcement des

capacités des infrastructures culturelles publiques en matière de formation comme l'Ecole de Peinture de Poto-poto, l'Ecole Nationale des Beaux-arts et le Centre de Formation en Art Dramaturge ; le projet de réalisation des inventaires sur le Patrimoine national avec une vision sur l'inscription de la Rumba congolaise au patrimoine immatériel ; tout ceci procède de cette volonté de marquer ce début du vingt et unième siècle comme le siècle de la renaissance culturelle du Congo. A cet égard l'organisation à Brazzaville, des 11èmes jeux africains qui ont marqué le cinquantième anniversaire de ces jeux est pour le peuple congolais un élément marquant de son histoire culturelle.

Monsieur le Président,
Mes dames et messieurs

Au regard des tumultes qui secouent l'Afrique sur fond de revendication des libertés politiques, qu'il me soit permis de dire combien le gouvernement de mon pays attache du prix à la liberté d'expression et au développement des médias libres, à la liberté et à la sécurité des personnels des médias et plus particulièrement des journalistes. C'est dire combien nous soutenons l'action de l'UNESCO dans le domaine de l'information et de la communication et nous nous félicitons de son appui au projet de création d'un institut de formation des personnels des médias, mis en œuvre dans le cadre du Programme International pour le Développement de la Communication.

Après avoir connu près d'une décennie durant de 1992 à 2000, les affres des affrontements armés fratricides, le Congo a fait de la paix le leitmotiv de tout projet politique. C'est ce qui fonde ce que nous avons appelé ces derniers mois, le projet d'évolution des institutions. Parfois mal compris de l'extérieur parce que jugé selon les canons théoriques de la démocratie, ce projet bien compris par la majorité des congolais, surtout des jeunes, ne vise que le dépassement d'un régime politique en vue de la consolidation de la paix et de la construction d'une véritable nation moderne. Que ce projet soit identifié à un homme reconnu comme un leader charismatique, cela n'est pas en soi un acte inédit.

Voilà pourquoi, ma délégation renouvelle à l'occasion de cette conférence générale, sa foi aux idéaux de paix de l'UNESCO et son attachement au projet de construction d'une nation démocratique et moderne engagé dans le processus du développement durable.

Je vous remercie.